



La Renommée sur les vents de mer et d'histoire *Page A 7*



Nouveaux visages du théâtre, ils prennent **la place** *Page E 1*



Avec la smala chez la belle d'à-côté, **la Mauricie** *Page D 1*

www.ledavoir.com

LE DEVOIR

VOL. CV N° 184

LE DEVOIR, LES SAMEDI 16 ET DIMANCHE 17 AOÛT 2014

2,83 \$ + TAXES = 3,25 \$



LE VISAGE HUMAIN
DES FAITS DIVERS

Les deux vies de Nicolas

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Depuis plus de 16 ans maintenant, Nicolas doit vivre avec les séquelles d'un accident de motocyclette qui l'a laissé handicapé.

Chaque saison amène son lot d'accidents de moto, d'auto et de vélo au Québec. Sur les chaînes d'information continue, on montre très souvent des images de ferrailles en soulignant au passage que les victimes sont dans un état critique. Mais comment s'en sont-elles sorties? *Le Devoir* est allé à la rencontre d'accidentés devenus paraplégiques, tétraplégiques ou inaptes au travail après un sévère traumatisme crânien. Voici le visage humain des faits divers.

MÉLANIE LOISEL

« Un motocycliste de 25 ans est entre la vie et la mort après avoir perdu la maîtrise de son véhicule à l'intersection des autoroutes 10 et 30 à Brossard. Le conducteur roulait à une vitesse excessive et aurait manqué sa courbe. » Voilà comment les médias ont l'habitude de

résumer des accidents comme celui de Nicolas Steresco survenu le 5 avril 1998. En 20 secondes, le journaliste aurait donné quelques détails de l'accident, qui a pourtant bouleversé sa vie à jamais.

Depuis plus de 16 ans maintenant, Nicolas

VOIR PAGE A 8 : NICOLAS

Dossier ›

Le vœu exaucé de Marjorie : serrer son enfant dans ses bras. *Page A 4*

Le maudit plafond d'Alain. *Page A 5*

Des épreuves qui mettent à l'épreuve. *Page A 5*

La nouvelle personnalité de Sophie. *Page A 6*

EMPLOI

Statistique Canada renverse le portrait

KARL RETTINO-PARAZELLI

On savait que le portrait serait différent, mais le revirement s'avère total : ce ne sont pas 200, mais bien 41 700 emplois qui ont été créés au Canada en juillet, deux fois plus que ce que prédisaient les analystes. En dévoilant vendredi la version révisée de son rapport sur le marché de l'emploi au pays, Statistique Canada a dû défendre sa crédibilité entachée cette semaine par une erreur rarissime.

L'agence fédérale a pris les économistes par surprise vendredi dernier en publiant la plus récente *Enquête sur la population active*. La faible création de 200 emplois lors du mois de juillet apparaissait bien décevante en regard des 20 000 nouveaux postes anticipés par la majorité des analystes. L'étonnement a été tout aussi grand mardi lorsque Statistique Canada a fait savoir qu'une erreur s'était glissée dans ses chiffres mensuels, un événement tout à fait extraordinaire.

Une erreur humaine a été commise lors du traitement des données de l'enquête mensuelle

VOIR PAGE A 8 : STATISTIQUE

Lire aussi › **D'une erreur à l'autre.** Un éditorial de Jean-Robert Sansfaçon. *Page B 4*

AUJOURD'HUI



Actualités › **Christian Dubé quitte la vie politique.** Le député devient v.-p. de la Caisse de dépôt et placement. *Page A 3*

Le Monde › **Les chrétiens sentent que l'Orient ne veut plus d'eux.** Le père Salim tente de convaincre les réfugiés de rester en Irak. *Page C 5*

Perspectives › **La pomme (de terre) de la discorde.** La Fédération des producteurs de pommes de terre du Québec et le fabricant québécois de croustilles Yum Yum s'affrontent. *Page B 3*



Avis légaux..... A 6
Carrières..... C 3
Décès..... C 7
Mots croisés..... B 6
Petites annonces..... C 7
Sudoku..... D 4

Sergio Castellitto, par-delà le *latin lover*

Le président du jury du Festival des films du monde, cinéaste et acteur italien de premier plan, vient rehausser une 38^e édition qui vacille

ODILE TREMBLAY

Avec son élégante désinvolture et ses yeux de braise, l'acteur de *Va savoir* et du *Cri de la soie* a joué plus souvent qu'à son tour les *latin lovers*. Sergio Castellitto vous dira qu'à cette figure-là, comme à tous les clichés, il suffit d'ajouter l'ironie pour la faire passer. « *Mastroianni excellait dans l'exercice. On y croyait.* »

Mais quand, pour la première fois de sa vie, l'équipe de Disney lui a fait jouer un rôle de « vilain », le roi Miraz dans *Les chroniques de Narnia* en 2008, son fils est revenu sonné de l'école. « *Ils disent que mon père est un salaud!* » Il fallut expliquer.

Le 38^e Festival des films du monde, qui démarre jeudi, a beau battre de l'aile, reste qu'il s'est offert un président de jury de haute tenue. Réalisateur, scénariste, acteur italien dans plus de 70 films. On aime sa dégaine, son charisme, sa justesse, sa profondeur tapie sous le sourire en coin.

« *Comme scénariste, cinéaste ou acteur, tu dois toujours rechercher la zone sombre des personnages, ce qui ne se voit pas.* », lance-t-il de Rome dans son téléphone qui grésille. Castellitto s'avoue grand admirateur du Denys Arcand du *Déclin de l'empire américain* et des *Invasions barbares*, qui, à ses yeux, y parvient parfaitement.

Il était venu il y a dix ans au FFM, cinéaste-acteur accompagnant sa covedette Penélope Cruz pour son film *Non ti Muovere* (*Écoute-moi*), l'histoire d'un chirurgien raffiné pétri de contradictions, épris d'une petite réfugiée paumée : « *Le cinéma accepte mal l'idée des héros fragiles*, disait-il



TIZIANA FABI AGENCE FRANCE-PRESSE

Du réalisateur, scénariste, acteur italien, on aime sa dégaine, son charisme, sa justesse, sa profondeur tapie sous le sourire en coin.

alors. *Pourtant, les hommes sont vulnérables, davantage que les femmes. Alors, pourquoi ne pas le montrer?* »

Quant à l'icône hispanique, elle ne tarissait pas d'éloges envers Castellitto, qui lui avait donné l'occasion de jouer une femme réelle sans *glamour*. Penélope Cruz s'y était investie corps et âme, apprenant l'italien de la rue, s'enlaidissant autant que faire se peut. Encore aujourd'hui, Cruz en parle comme un des rôles les plus importants de sa carrière.

Ils ont remis le couvert en 2012 dans un autre film de Castellitto, situé à Sarajevo, *Venuto al Mondo* (*Venir au monde*).

Liberté en cage

Lui qui déclare vouloir demeurer un éternel étudiant estime apprendre davantage comme cinéaste que comme acteur. Ce qu'il appelle « *le petit cauchemar quotidien du plateau* » l'angoisse et l'excite

VOIR PAGE A 8 : PRÉSIDENT

ACTUALITÉS

EBOLA

L'ampleur de l'épidémie est sous-estimée

PIERRE TAILLEFER
à Genève

ONG et sociétés de la Croix-Rouge insistaient vendredi sur la nécessité de se mobiliser davantage face à une épidémie de fièvre hémorragique Ebola «largement sous-évaluée» qui se propage trop vite pour que les moyens actuellement mis en œuvre puissent y faire face.

«Le personnel présent dans les zones d'épidémie relève des preuves montrant que le nombre de cas rapportés et le nombre de morts ne reflètent pas l'ampleur

appel à une coordination internationale renforcée sous la houlette de l'OMS. «Tous les gouvernements doivent se mobiliser. Il faut le faire maintenant si nous voulons contenir cette épidémie», a-t-elle déclaré, parlant d'un engagement d'au moins six mois.

«Nous n'avions jamais vu cela auparavant. Il faut élaborer une nouvelle stratégie, l'épidémie d'Ebola n'est plus confinée seulement dans quelques villages, elle se propage dans Monrovia, une ville de 1,3 million d'habitants», a expliqué la directrice de MSF, au cours d'une conférence de presse à Genève.

Elle a estimé qu'il régnait actuellement un «climat de peur général, comme en

temps de guerre» dans la région touchée aux frontières de la Guinée, de la Sierra Leone et du Liberia. «La peur n'est pas une réaction souhaitable» dans une telle situation, a dit Joanne Liu.

«Les gens se méfient maintenant des centres de santé. Le suivi des malades est insuffisant», a-t-elle dit. L'OMS souligne qu'elle «coordonne une augmentation massive de la réponse internationale».

Le Programme alimentaire mondial de l'ONU, à la demande de l'OMS, va étendre ses interventions à un million de personnes en Sierra Leone, au Liberia et en Guinée pour empêcher une crise alimentaire, a déclaré vendredi le bureau régional du Programme alimentaire mondial (PAM) à Dakar.

Seules quelques milliers de personnes recevaient jusqu'ici l'aide du PAM.

L'OMS relève que les centres américains de contrôle et de prévention des maladies vont équiper les pays touchés avec des ordinateurs pour pouvoir suivre en temps réel l'évolution de l'épidémie. Il faut aussi être en mesure de mettre à jour en permanence une carte des zones touchées et de leurs besoins logistiques.

Construction

Le président sierra-léonais Ernest Koroma a annoncé vendredi la construction de plusieurs centres de traitement d'Ebola dans le pays, en plus des deux existants. Ces centres seront notamment construits par la Croix-Rouge et MSF, a-t-il dit.

En cinq mois, cette épidémie d'Ebola, la plus grave depuis l'apparition de cette fièvre hémorragique en 1976, a fait 1145 morts, selon le dernier bilan de l'OMS arrêté au 13 août: 380 en Guinée, 413 au Liberia, 348 en Sierra Leone et quatre au Nigeria.

Pour le nouveau secrétaire général de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR), Elhadj As Sy, qui vient de rentrer d'une tournée en Guinée et en Sierra Leone, la communauté internationale doit apporter un plus grand soutien. Il a annoncé que la FICR allait établir à Conakry (Guinée), une plateforme régionale pour coordonner ses efforts et aussi mettre en œuvre des mesures de prévention dans les pays voisins.

Agence France-Presse



MICHAËL MONNIER LE DEVOIR

Les Algonquins en guerre contre les pépinières

Plusieurs membres de la nation algonquaine du bassin versant de la rivière des Outaouais, qui vivent dans la forêt de la réserve de La Vérendrye, se sont présentés au palais de justice de Montréal vendredi. Ces derniers tentent de convaincre un juge de la Cour supérieure de faire cesser les coupes forestières de la pépinière Louisiana Pacific. Les Algonquins estiment que ces activités de coupes à blanc sont illégales puisqu'elles menacent non seulement l'écosystème, mais aussi leur mode de vie traditionnel. Les audiences se poursuivent lundi prochain.

Des idées pour dépoussiérer le Code de la sécurité routière

JEANNE CORRIVEAU

Protéger les plus vulnérables de la route, ne pas obliger les cyclistes à s'immobiliser devant un panneau d'arrêt et cesser d'inscrire des points d'inaptitude au permis de conduire des cyclistes en cas d'infraction. Voilà quelques-unes des propositions qu'ont soumises des groupes de promotion des transports actifs, jeudi, dans le cadre de consultations sur la réforme du Code de la sécurité routière.

Québec veut moderniser le Code de la sécurité routière et, lors d'une rencontre de discussion tenue à Québec cette semaine, les représentants de six organisations, dont Vélo Québec, Coalition vélo de Montréal et Accès transports viables, ont déposé des mémoires.

A cette occasion, ils ont plaidé en faveur de l'instauration du «principe de prudence», qui stipule que sur la route, l'automobiliste a le devoir de protéger les usagers plus vulnérables. De même, le cycliste doit faire preuve de prudence en présence d'un piéton. «On a tous fait référence à ça», explique Suzanne Lareau, p.-d.g. de Vélo Québec. Revoir le code de la sécurité routière ne se limite pas à modifier quelques articles, c'est une philosophie qui doit changer.»

Stop américain

Plusieurs groupes croient que les cyclistes ne devraient plus avoir l'obligation de s'immobiliser devant un panneau d'arrêt. Le Code de la sécurité routière devrait leur permettre de ralentir à l'intersection et de poursuivre leur route si ce chemin est dégagé, un principe importé de l'état d'Idaho et baptisé l'«Idaho stop». «Mais il faut faire un ralentissement marqué, et si quelqu'un est déjà engagé, que ce soit un piéton, un cycliste ou un automobiliste, il faut le laisser passer», insiste Suzanne Lareau.

Un cycliste qui traverse sur un feu rouge peut recevoir une contravention, et s'il possède un permis de conduire, trois points d'inaptitude seront portés à son dossier. M^{me} Lareau considère qu'il s'agit là d'une iniquité que le nouveau Code devra corriger.

Vélo Québec
aimerait
notamment la
fin des points
d'inaptitude
pour les
cyclistes

«Ça fait 15 ans qu'on discute de ça avec la SAAQ, et la SAAQ ne veut rien savoir», relate M^{me} Lareau. On trouve ça illogique. Si ce n'est pas nécessaire d'avoir un permis de conduire pour avoir un vélo, pourquoi le cycliste serait-il pénalisé pour quelque chose qu'il n'est pas nécessaire d'avoir? Ça crée deux classes de cyclistes: un cycliste qui a un permis de conduire a une sanction plus grande qu'un cycliste qui n'a pas de permis de conduire.»

Parmi les autres mesures, les groupes proposent de permettre aux cyclistes de rouler sur le trottoir quand ils jugent que circuler sur la chaussée n'est pas sécuritaire. Le Code devrait aussi autoriser les enfants à circuler sur les trottoirs en tout temps, ce qui n'est pas permis à l'heure actuelle.

Quant aux amendes liées à l'emporiage — qui se produit lorsqu'un automobiliste ouvre subitement sa portière sans que le cycliste ait pu l'éviter —, elles devraient être plus élevées et être assorties d'une sanction de points d'inaptitude.

Accès transports viables a formulé plusieurs propositions pour faire une plus grande place aux piétons. Le groupe va même jusqu'à suggérer que dans le cas où il n'y a pas d'intersection ou de passage pour piétons, les véhicules routiers devraient céder le passage aux piétons qui sont prêts à s'engager sur la route.

Étienne Grandmont, directeur général d'Accès transports viables, reconnaît que sur les routes achalandées, cette manœuvre peut être périlleuse. «Un piéton devrait user de son bon sens», dit-il.

Les automobilistes et les cyclistes accepteraient de faire preuve d'une telle courtoisie? «C'est sûr que dans le contexte québécois, c'est difficile de concevoir une telle attitude. Mais si un automobiliste se trouve dans une situation où il peut prévoir qu'un piéton veut traverser et qu'il a le temps de freiner, normalement, il devrait arrêter», avance M. Grandmont.

La prochaine rencontre sur la réforme du Code de la sécurité routière est prévue en septembre.

Le Devoir

**Desjardins**

présente

Les Défis de l'été 2014

en collaboration avec

**Cascades**

CONCOURS LE DEVOIR



GAGNEZ UN DES 25 LAISSEZ-PASSER POUR 2 PERSONNES ET ROULEZ AVEC LES JOURNALISTES DU DEVOIR

DÉPART DE BROMONT, LE SAMEDI 6 SEPTEMBRE

Une activité de

**Vélo Québec**

RELEVEZ LE DÉFI AVEC LE DEVOIR



GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

CAROLINE MONTPETIT

ISABELLE PARÉ

JEAN-FRANÇOIS NADEAU

LISA-MARIE GERVAIS

MARCO FORTIER

POUR PARTICIPER > **LeDevoir.com/lesdefis**

Date limite de participation, le jeudi 28 août à minuit.

**Sophie DOWNS**

Membre O.P.Q. et R.C.P.O.S.S.

Psychologue clinicienne

ADULTES • COUPLES

25 ANS D'EXPÉRIENCE

514 • 861 • 0630

VIEUX-MONTRÉAL

Vous avez des droits nous pouvons vous aider

Yves Ménard

Avocats inc.

514.861.0469

menardavocats.com

Montréal consacre 300 000 \$ de plus pour planter des arbres

Montréal a décidé d'investir 300 000 \$ de plus afin d'augmenter la cadence de la plantation d'arbres sur le domaine privé. Cette somme, qui s'ajoute aux 125 000 \$ déjà prévus, permettra de planter quelque 4000 arbres supplémentaires d'ici la fin de 2014, pour un total de 6500 arbres. Afin de mener à bien ce projet de plantation, la Ville s'est associée à la Société de verdissement du Montréal métropolitain (Soverdi). Les investissements supplémentaires permettront notamment de contrer l'agrarie du frêne, qui a forcé l'abattage de plus de 1000 arbres cette année sur le territoire montréalais. Soverdi a par ailleurs annoncé la création de l'Alliance Forêt urbaine, qui vise la plantation de 180 000 arbres sur les terrains privés de l'île de Montréal.

Le Devoir

ACTUALITÉS

La police fouille chez les ingénieurs-conseils

Une perquisition a été menée en mai dans les bureaux de l'AICQ

DAPHNÉE HACKER-B.

La Sûreté du Québec (SQ) a obtenu le 13 mai un mandat de perquisition pour fouiller les bureaux de l'Association des ingénieurs-conseils du Québec (AICQ), dans la foulée de l'enquête de l'Unité permanente anticorruption (UPAC) sur les liens entre la firme Roche et l'ex-maire de Gaspé, François Roussy.

Cette information est contenue dans des documents judiciaires obtenus par un consortium de médias dont fait partie *Le Devoir*. L'AICQ a confirmé en fin de soirée vendredi que la perquisition a bien eu lieu.

Les documents permettent autrement d'en apprendre plus sur la perquisition menée par l'UPAC (qui chapeaute le Service des enquêtes sur la corruption de la SQ) le 6 mai dernier à l'hôtel de ville de Gaspé.

L'UPAC cherchait à faire la lumière sur le voyage en France effectué en 2009 par le maire Roussy, tous frais payés par la firme Roche. La perquisition n'a toutefois pas permis de recueillir toute l'information souhaitée, d'où la demande pour fouiller les bureaux de l'AICQ.

François Roussy a été maire de Gaspé de 2005 à 2013. Les documents montrent que les dirigeants de Roche, soucieux de gagner les bonnes grâces du maire afin d'influencer l'obtention de contrats, l'ont invité à participer à un congrès d'une semaine sur l'ingénierie à Saint-Malo. Les témoignages détaillés d'un ex-employé de Roche, contenus dans la déclaration sous serment, indiquent que

c'est la firme qui a couvert l'ensemble des dépenses, ce que nie M. Roussy, qui a affirmé à plusieurs reprises que c'était plutôt l'AICQ et la ville de Saint-Malo qui se sont partagé les dépenses. M. Roussy, qui est aujourd'hui l'attaché politique du député péquiste Gaétan Lelièvre, s'est défendu d'avoir participé à toute forme de stratagème. Rappelons que les informations utilisées par les policiers pour obtenir un mandat ne constituent pas des preuves.

Lors de la perquisition du 6 mai à Gaspé, les enquêteurs ont trouvé un document indi-

quant que la «*plupart des dépenses ont été assumées par l'AICQ*», mais aucune facture ni preuve de paiement n'ont été retrouvées. Ce faisant, une demande de mandat de perquisition a été soumise le 13 mai au juge Christian M. Tremblay, afin qu'il autorise l'UPAC à fouiller les bureaux de l'AICQ à la recherche des documents «*introuvables*». Le juge Tremblay a donné son autorisation. Dans tous les cas, cette perquisition s'ajoute à une série d'autres qui font toutes partie de l'opération Joug, une enquête de l'UPAC commencée en 2011 qui porte, entre autres, sur le financement politique illégal. Elle vise la firme Roche.

Cadeaux

Selon les détails du témoignage de l'ex-employé de la firme Roche qui a accompagné le maire Roussy en voyage, ce dernier aurait eu droit à plusieurs cadeaux, dont un complet noir au coût de 1000\$.

Le Devoir



JACQUES BOISSINOT LA PRESSE CANADIENNE

La nomination de Christian Dubé a été bien accueillie dans le milieu des affaires.

Christian Dubé quitte la vie politique

Le député devient v.-p. de la Caisse de dépôt et placement

MÉLANIE LOISEL

Après seulement deux ans de vie politique, le député de Lévis Christian Dubé a annoncé son départ, vendredi, de la Coalition avenir Québec (CAQ). Il y a moins de deux semaines, il a reçu une proposition qu'il ne pouvait, dit-il, refuser. Le député caquiste occupera désormais les fonctions de premier vice-président de la section Québec de la Caisse de dépôt et placement du Québec. Un poste créé récemment pour augmenter la présence de la Caisse au Québec.

«*Quand je me suis engagé en politique, je pensais faire une contribution à la vie économique, M. Legault m'avait demandé pour un bloc de 10 ans, alors quand j'ai reçu l'appel de Michael Sabia de continuer dans le secteur public, j'avais l'impression d'être dans la continuité*», a mentionné M. Dubé lors d'une conférence de presse, où il a confirmé qu'il renoncera à l'indemnité de départ à laquelle il aurait droit comme député.

Sa carrière politique aura donc été de courte durée, mais assez pour vivre deux campagnes électorales. Depuis sa première élection en 2012, Christian Dubé était porte-pa-

«*J'ai l'impression d'être dans la continuité*»

Christian Dubé, ex-député de la Coalition avenir Québec

role de la CAQ en matière de finances et du Conseil du trésor, et vice-président de la Commission des finances publiques. Il s'était fait notamment remarquer en s'absentant volontairement de la période des questions, pendant quelques semaines, pour protester contre le peu de temps de parole laissé à son parti.

Lorsque les journalistes lui ont demandé s'il partait frustré, il a répondu qu'il était «*impatient*», et qu'en politique, «*ça n'avancait pas assez vite à son goût*».

Le chef de la CAQ, François Legault, qui était à ses côtés lors de l'annonce, a indiqué qu'il comprenait la décision de son député, même s'il ressentait un «*pincement au cœur*» de voir partir l'un des piliers de son parti. Il se réjouissait quand même de le voir partir pour occuper un poste clé à la Caisse plutôt que vers le secteur privé. M. Legault en a pro-

fité pour souligner son engagement au sein de la CAQ, qui a été remarquée. «*Il a démontré qu'il était possible, en moins de deux ans, de devenir un député respecté, sérieux, compétent et travaillant*», a-t-il mentionné.

M. Legault a annoncé du coup que le député Marc Picard agira comme parrain de la circonscription de Lévis et que son parti présentera éventuellement un candidat lors d'élections partielles. Les députés caquistes Claire Samson et Claude Surprenant prendront aussi le relais pour assurer la fonction de critique des finances de la deuxième opposition officielle à l'Assemblée nationale.

Nomination appréciée

Le président de la Caisse de dépôt et placement du Québec, Michael Sabia, s'est réjoui de l'arrivée de Christian Dubé dans ses équipes. Les deux hommes ont reconnu s'être entendus sur les orientations

de la Caisse ces prochaines années. «*Il connaît intimement l'économie du Québec. Il comprend pourquoi il est impératif que les entreprises du Québec se mondialisent. Il comprend pourquoi les PME et les entrepreneurs sont les moteurs de la croissance du Québec*», a déclaré M. Sabia.

Dans le milieu des affaires, la décision de Christian Dubé de poursuivre sa carrière à la Caisse a également été saluée. «*M. Dubé pourra continuer à œuvrer au développement économique et à l'amélioration de la qualité de vie de l'ensemble des Québécois*», a noté le président-directeur général du Conseil du patronat du Québec, Yves-Thomas Dorval.

Christian Dubé arrive donc à la Caisse de dépôt avec une expertise reconnue. Avant de devenir député, il avait aussi occupé, pendant huit ans, différentes fonctions au sein de l'entreprise québécoise Cascades, dont le poste de vice-président et chef de la direction des finances.

Avec *Éric Desrosiers*
Le Devoir

D Lire aussi : Un départ coûteux. L'éditorial de Bernard Descôteaux. *Page B 4*

Échangeur Turcote

ENTRAVES DE LONGUE DURÉE

À COMPTER DU 18 AOÛT

— Fermetures complètes de longue durée —

A **Bretelle A-720 ouest vers A-15 sud**
- DU LUNDI 18 AOÛT À LA MI-NOVEMBRE

Détour : Poursuivre sur l'A-20 ouest jusqu'à la sortie n° 67 – Rue Notre-Dame / Boul. Angrignon et faire demi-tour pour revenir vers l'échangeur via l'A-20 est.

B **Bretelle A-20 est vers A-15 (Décarie) nord**
- DU VENDREDI 22 AOÛT À LA MI-NOVEMBRE

Détour : Poursuivre sur l'A-720 est jusqu'à la sortie n° 3 – Montréal CENTRE-VILLE / Rue Guy et faire demi-tour pour revenir vers l'échangeur via l'A-720 ouest.

DÉTOUR Les détours seront balisés à l'aide de panneaux de signalisation.

En cas de conditions météorologiques défavorables ou de contraintes opérationnelles, la mise en place de ces entraves pourra être reportée de quelques jours.

MOBILITÉ MONTREAL quebec511.info

Québec

LE VISAGE HUMAIN DES FAITS DIVERS



Le vœu exaucé de Marjorie: serrer son enfant dans ses bras

C'est pour lui qu'elle a survécu, même si le destin a frappé un beau matin d'hiver et qu'elle est devenue paraplégique

«J'ai dû apprendre à connaître mes limites

dans ma chaise. Pour prendre mon fils, on m'a donné

des trucs afin de le tirer par la ceinture et de le remonter

sur mes genoux. Mais je ne le sens pas. Je le vois me caresser

le ventre sans rien ressentir.»

Marjorie Aunos

TEXTES DE MÉLANIE LOISEL / PHOTOS DE JACQUES NADEAU

«Tous les matins, quand je me réveille, je souhaiterais être morte.» Marjorie Aunos prononce lentement ces mots empreints de douleur... Mais lorsqu'elle voit accourir son petit Thomas dans son lit, ses pensées noires sont vite chassées.

Ce petit bout de vie a besoin d'elle. C'est pour lui qu'elle a survécu, qu'elle vit toujours, même si le destin a frappé un beau matin d'hiver et qu'elle est devenue paraplégique.

Le 5 janvier 2012, cette mère de 37 ans avait embrassé ses parents et son fiston avant de partir du chalet familial à Mont-Tremblant. C'était la fin des vacances de Noël et elle devait retourner travailler deux jours.

Le ciel était bleu, les arbres étaient gorgés de neige, mais en l'espace de quelques secondes, sa voiture a dérapé sur une plaque de glace noire sur la route 329. Il n'y avait plus rien à faire. Marjorie a fermé les yeux, elle était certaine que son heure était venue...

Tout ce dont elle se souvient, c'est qu'elle était coincée dans sa voiture et qu'elle ne pouvait plus bouger. «J'ai dit quatre fois: s'il vous plaît, redonnez-moi mes bras pour que je puisse embrasser mon fils.» Son vœu a été exaucé.

Marjorie a encore ses deux bras qui fonctionnent parfaitement, mais tout le reste de son corps est paralysé à partir de la poitrine jusqu'aux pieds. «Si j'avais su, j'aurais demandé qu'on me garde mes abdos, mes fesses et tout le reste», dit-elle avec un peu d'humour, même si son histoire est tragique.

A l'hôpital Sacré-Cœur, elle savait bien que plus rien ne fonctionnait dans son corps. Sa moelle épinière avait été abîmée. Tout le monde savait qu'elle allait rester paralysée.

Sa mère avait même demandé à son médecin de ne pas le lui dire. «Je ne voulais pas l'entendre, mais je le savais...» Marjorie avait encore toute sa tête. Et comme elle est psychologue, elle était bien placée pour savoir ce qui lui arrivait.

Pendant quelques jours, elle n'a fait que pleurer. Elle voulait voir son enfant, le toucher, le serrer dans ses bras. Mais lorsque le petit est arrivé à l'hôpital, il a eu peur en la voyant alitée...

Des mois de réadaptation

Il lui faudra finalement des mois de réadaptation avant de pouvoir le caresser. «J'ai dû apprendre à connaître mes limites dans ma chaise. Pour prendre mon fils, on m'a donné des trucs pour le tirer par la ceinture et le remonter sur mes genoux. Mais je ne le sens pas. Je le vois me caresser le ventre sans rien ressentir.»

À quatre ans, son petit garçon est déjà

beaucoup plus autonome. Mais lorsque Marjorie est retournée chez elle après son accident, il n'était qu'un bébé. Se lever trois fois par nuit lorsqu'on est paraplégique tient presque de l'impossible. «J'ai dû acheter une nouvelle maison et mes parents habitent au premier étage. Je ne voulais pas que ce soit eux qui l'élèvent, alors il a fallu s'organiser. Ma mère est devenue comme mes jambes. La nuit, elle va le chercher, me l'amène dans mon lit, c'est moi qui lui fais des câlins, puis elle le recouche.»

Une aide précieuse

Aujourd'hui encore, Marjorie ne pourrait se passer de ses parents, qui sont d'une aide précieuse. Chaque matin, Thomas va manger quelques fruits chez ses grands-parents pour permettre à sa mère de faire sa toilette. «Ca me permet de faire mon cathéter. Je dois en faire quatre par jour, sinon je pourrais me pisser dessus sans même m'en rendre compte.»

La réalité est dure. Elle en parle encore avec beaucoup de ressentiment. «Le pire, c'est de perdre son indépendance, de dépendre des autres. Mon corps nu, je ne peux plus compter le nombre de personnes qui l'ont vu.»

À un certain point, elle a même eu l'impression qu'il ne lui appartenait plus. D'ailleurs, elle a encore peine à se regarder dans son fauteuil roulant. «Si je me regarde dans le miroir, je ne regarde que la face.»

En plein dans la fleur de l'âge, Marjorie sait qu'elle ne sera plus jamais la même femme. Elle a fait une croix sur une vie de couple. «Je me suis fait faire un enfant à 34 ans. Je n'avais personne dans ma vie. Je ne vois pas pourquoi un homme choisirait une femme qui est...» Et elle ne finit pas sa phrase.

Ses copines et sa psychologue ont beau lui dire: «On ne sait jamais», Marjorie le sait, au fond d'elle, qu'elle restera cloquée à son fauteuil. «Mon père, lui, ne pouvait pas l'accepter au début. Il s'est mis à lire toutes les études faites sur les avancées des cellules souches, les tests sur les souris. C'est clair que dans 15-20 ans, ils vont trouver quelque chose, mais moi je serai trop vieille, et ma blessure aussi. J'ai passé mon tour.»

Deux ans et demi plus tard, Marjorie a quand même réappris à vivre avec son handicap. Elle est retournée travailler, et d'ici quelques semaines, elle recommencera à conduire avec une voiture adaptée.

Elle le fait pour regagner son autonomie. Parce que conduire ne pourra plus jamais être un plaisir. Elle n'oubliera jamais ce qui s'est passé.

«Et jamais je ne pourrai l'accepter.»

Le Devoir

«Le plus dur, c'est d'avoir perdu mes mains. Même si

je voulais les passer dans les cheveux d'une femme,

ce serait comme un râteau! C'est là qu'on réalise tout

ce qu'on peut faire avec des mains...»

Alain Saint-Laurent



Des épreuves qui mettent à l'épreuve

Des histoires de paraplégiques, de tétraplégiques et de personnes ayant subi un traumatisme craniocérébral (TCC), la psychologue du Centre Lucie-Bruneau à Montréal, Julie Charron, en entend depuis déjà sept ans. Chaque cas est différent, chaque blessé réagit d'une façon différente, mais tous passent à travers une gamme d'émotions qui va de l'envie de mourir au désir de se rebâtir une véritable vie.

Et ce qui est inévitable, c'est la phase du pourquoi. Pourquoi ça m'est arrivé? Pourquoi dois-je passer à travers ça? Mais tous ne sombreront pas nécessairement dans la dépression.

Le maudit plafond d'Alain

Alain Saint-Laurent n'oubliera jamais ce réveil... Ce jour-là, il aurait bien aimé se lever du bon pied, même du pied gauche il aurait été bien content, mais il n'y arrivait pas. Dans son lit d'hôpital, à Québec, son corps était paralysé du cou jusqu'aux pieds. Le nez lui piquait, mais il n'arrivait pas à le frotter. Il était là, allongé de tout son long, complètement impuissant, à regarder le plafond.

«Les yeux me tournaient dans tous les sens, je ne voyais que le maudit plafond», se souvient-il. La scène a de quoi faire paniquer. Alain ne sent plus son corps, il ne peut même pas se toucher pour

lui causant une lésion complète de la moelle épinière.

Tout ce qu'il a pu rattrapper, c'est un peu de biceps lui permettant de bouger les bras. «Le plus dur, c'est d'avoir perdu mes mains. Même si je voulais les passer dans les cheveux d'une femme, ce serait comme un râteau», lâche-t-il avec son humour pince-sans-rire. Et pour un ancien gérant de quincaillerie, ce n'est pas rien. «C'est là qu'on réalise tout ce qu'on peut faire avec des mains...»

Se gratter, s'habiller, se laver, manger, écrire, conduire, ouvrir une porte, serrer des êtres chers... Tout ça, Alain ne peut plus le faire, ou du moins, il a appris à le faire autrement.

Avec ses jointures et le peu de force dans ses biceps, il arrive désormais à utiliser ses gadgets électroniques, mais il lui aura fallu des

être sûr qu'il est encore vivant. Il n'a que sa tête qui fonctionne à plein régime. Il est conscient de tout; conscient surtout que sa chute à vélo l'a laissé dans un piètre état. Il est devenu tétraplégique à 56 ans.

Comme il en avait l'habitude le 22 août 2012, Alain était parti avec son frère et des amis faire une randonnée de vélo de montagne dans un parc de Chicoutimi. Il ne roulait pas vite, à peine 10 kilomètres à l'heure.

«Et pouf à terre!»

Pendant une fraction de temps, il a été déconcentré. Il a mal pris sa courbe sur une es- pèce de plateforme surélevée et puis, comme il dit, il a enfilé dans le vide. «Et pouf à terre!»

«Je ne peux même pas appeler ça un accident, c'est une erreur d'inattention de ma part», dit-il. Cette petite distraction aura malheureusement de graves conséquences sur sa vie. Lors de sa chute, il s'est brisé les cervicales dans le haut du cou,

mois de réadaptation pour être aussi fonctionnel. «Les premiers temps, je n'avais tellement pas de contrôle que je me donnais des coups de poing à moi-même».

Malgré les progrès, il n'en demeure pas moins qu'Alain a énormément besoin de services pour répondre aux exigences quotidiennes.

Tous les jours, quelqu'un vient l'aider pour les repas, lui enfiler ses vêtements et faire sa toilette. «Et c'est très compliqué, explique-t-il. Lorsqu'on est paralysé, on ne peut pas avoir de pli sur nous parce qu'on ne peut pas se replacer. Si on me met mal un bas, que mon orteil est replié, je ne le sens pas et à la longue, ça peut déchirer ou me causer une coupure.»

«Comme on a aussi perdu toutes nos fonctions, qu'on ne sent plus nos intestins, il faut aussi quelqu'un pour nous aider. Mais j'ai remarqué que j'ai comme une chair de poule sur mon bras droit pour m'indiquer quand ma vessie est pleine.»

Dans son grand salon blanc où il fait chaud à mourir, Alain raconte son histoire avec toute sa véracité, sans tard ni artifice. «Ah oui, on est des bibittes à chaleur, les tétras», précise-t-il en poursuivant son récit.

Par moments, on sent chez lui beaucoup de frustration, de colère et de tristesse, puis il redevient un homme fort, résilient et combattant. A le voir dans son fauteuil roulant, on ne peut que se demander d'où lui vient toute cette force?

Le plein d'énergie

Il ne le sait pas lui-même. Certains jours, il avoue qu'il a plus de moral que d'autres. «C'est sûr que ça m'arrive d'en avoir mon voyage, que si je pouvais me faire "sauter", je le ferais, mais on ne peut pas continuellement s'apitoyer sur son sort.»

À travers tout ce chambardement, Alain passe encore de bons moments avec sa famille, ses amis et ses anciens collègues qui lui font un bien fou. «Mais quand le monde vient ici, disons que personne ne se plaint trop de ses petits problèmes», lance-t-il en riant.

En plus de son handicap, il a dû se battre pour trouver un logement adapté, en plus de se retrouver sans salaire. Selon une étude du CIRRS, 35% des blessés médullaires vivent avec moins de 20000\$ par année.

Dans sa condition, il essaie de ne pas trop penser à l'avenir. Et quand il se couche le soir, même quand il regarde son maudit plafond, il préfère faire le vide dans sa tête.

Depuis deux ans, il a compris que la seule façon de passer à travers cette épreuve, c'est de faire le plein d'énergie. Ça l'aide à garder le moral.

Le Devoir

Lire aussi : La nouvelle personnalité de Sophie Thériault. Elle a subi un traumatisme craniocérébral. Page A 6



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Sophie Thériault a subi un accident de la route qui l'a rendue inapte au travail.

La nouvelle personnalité de Sophie

MÉLANIE LOISEL

Sophie Thériault avait toujours été une fille discrète et réservée. Ce qui l'intéressait dans la vie, c'était d'écouter et de venir en aide aux enfants en difficulté. Un beau jour d'hiver, alors qu'elle s'en allait souper chez son nouveau copain, sa vie a pris un autre tournant sur l'autoroute 19 à Laval. Devant ses yeux, elle a vu une voiture déraper et foncer droit sur elle. La collision a été brutale, puis plus rien.

Pendant ses quatre jours dans le coma et ses deux semaines d'amnésie, Sophie a eu l'impression de revivre son enfance en accéléré. Et lorsqu'elle s'est enfin réveillée, elle n'était plus la même. «J'avais des réactions d'une enfant dans le corps d'une adulte, se souvient-elle. Et moi qui avais toujours été timide, je parlais sans arrêt.»

Même si elle s'était presque sortie en un morceau de l'accident, sa tête avait encaissé un dur coup. L'impact s'est produit sur la région frontale de son cerveau, lui causant un sévère traumatisme craniocérébral (TCC). «C'a changé complètement ma personnalité.»

Pendant de nombreuses semaines, Sophie a refusé de voir la réalité en face. Elle était dans le déni total. En tant qu'enseignante en adaptation scolaire, elle était convaincue qu'elle allait être présente à la rentrée scolaire en septembre. «Quand je voyais la liste de sé- quelques, comme le manque de jugement, de concentration, de mémoire, je n'étais pas consciente que j'avais tout ça.»

Et lorsqu'on lui donnait des conseils, elle rejetait tout du revers de la main. «J'étais habi-

tuée de faire ma préparation de classe et mille choses à la fois, et là, on me disait d'inscrire les jours de poubelle et quand je devais appeler ma mère. Je ne voulais rien savoir.»

Mais il a bien fallu qu'elle accepte l'évidence. Les spécialistes le savaient qu'elle serait inapte au travail pour le reste de sa vie. «Le pire d'un accident, ce n'est pas de mourir, mais les années qui suivent. Ça m'a pris un bon sept ans avant de l'accepter.» Pendant deux années, elle a même demandé à plusieurs reprises à son copain de la quitter. «Dans ma tête, c'était clair que je pourrais ainsi

me suicider. Mais je ne le pouvais pas après tout ce qu'il avait fait pour moi. Il n'avait que 19 ans quand c'est arrivé, il m'a même changé de couche.»

Après lui en avoir fait voir de toutes les couleurs, Sophie a compris qu'elle devrait vivre avec de nouvelles limites, mais que sa vie était loin d'être finie.

Deux filles

Depuis, elle a eu deux petites filles qui la comblent de bonheur. Lorsqu'elle va les reconduire à l'école, il lui arrive par contre d'avoir encore un gros pincement lorsqu'elle doit dire qu'elle est mère au foyer. «J'espère toujours qu'on va me demander pourquoi je ne travaille pas pour leur dire que j'ai eu un TCC.» Être forcée d'abandonner sa carrière n'a pas été facile. Elle a dû en faire son deuil. «Mais je crois que je suis devenue une meilleure personne. J'apprécie plus les petits moments banals et j'élève mes filles pour qu'elles les apprécient.»

Le Devoir

TENSIONS RACIALES AU MISSOURI

La victime était suspectée de vol

JOSHUA LOTT

à Ferguson

ELODIE MAZEIN

à Washington

Le jeune Noir abattu par un policier à Ferguson, dans le Missouri, dont la mort avait provoqué plusieurs jours d'émeutes, est suspecté de vol, a rapporté vendredi la police, alors que le calme semblait revenir dans la ville à la suite d'un relèvement des forces de l'ordre.

Le jeune Michael Brown, âgé de 18 ans, aurait tenté de dérober plusieurs paquets de cigarillos dans un magasin, se comportant «agressivement», avant d'être arrêté et abattu, selon un compte-rendu de la police remis à la presse.

La police a également diffusé la vidéo de surveillance d'un magasin où l'on voit un jeune Noir, présenté comme Michael Brown, portant des paquets dans une main. En sortant, il repousse violemment un homme qui semble essayer de l'en empêcher, avant de se retourner pour l'intimider avec sa carrure particulièrement imposante.

La déclaration de vol mentionne une boîte de cigares de marque Swisher Sweets d'une valeur de 48,99\$.

Lors d'une conférence de presse vendredi matin, le chef de la police de Ferguson, Tho-

« Je pense que tout le monde a noté jeudi un clair changement de ton »

Jay Nixon, gouverneur du Missouri

mas Jackson, a donné le nom du policier qui a tué le jeune homme : Darren Wilson, qui travaille depuis six ans et n'a jamais posé de problèmes de discipline.

Darren Wilson se rendait sur les lieux du vol, et il a été blessé durant une altercation avec Michael Brown, a précisé le chef de la police.

Mais un peu plus tard, lors d'un autre point presse, ce dernier a indiqué que le premier contact entre le policier en cause et Brown ne s'est pas fait à cause de ce vol, mais parce que le jeune homme et son ami «marchaient au milieu de la rue, bloquant la circulation».

Il a indiqué ne pas savoir si le policier incriminé était même au courant du vol. En revanche, il a affirmé que des preuves du vol avaient été retrouvées sur le jeune homme abattu. Certains ont en effet affirmé que l'homme de la vidéo n'était pas Michael Brown.

La famille s'est dite «scandalisée» par la publication de ces informations destinées, selon elle,

à «tenir la victime pour responsable et à détourner l'attention».

La police locale et la police fédérale (FBI) ont lancé une enquête sur ce meurtre, à propos duquel les récits diffèrent.

Selon un témoin, Michael Brown, qui allait rendre visite à sa grand-mère et n'était pas armé, marchait dans la rue quand un agent de police s'en est pris à lui et l'a abattu alors qu'il avait les mains en l'air.

Selon la police, Michael Brown a été tué après avoir agressé un policier et tenté de lui dérober son arme.

Changement radical

Le calme semblait revenu vendredi dans les rues de Ferguson après la relève de la police locale, accusée de brutalités. Le chef de la police de la route, le capitaine Ron Johnson, un Noir, chargé de prendre la relève, s'est symboliquement joint aux premiers rangs d'une manifestation pacifique jeudi soir, multipliant les accolades et provoquant un changement radical d'at-

mosphère dans la ville.

«Ce fut une nuit remarquable. [...] Nous n'avons pas lancé de gaz lacrymogène. Il n'y a pas eu de routes bloquées. Nous n'avons pas eu d'arrestations. [...] Nous avons beaucoup mieux communiqué», s'est félicité vendredi lors d'une conférence de presse le capitaine, lui-même habitant de Ferguson, une ville majoritairement noire où la police locale est surtout blanche.

«Je pense que tout le monde a noté hier [jeudi] un clair changement de ton et des activités opérationnelles», a renchéri à la même conférence le gouverneur du Missouri, Jay Nixon, qui avait comparé auparavant les rues de la ville à une «zone de guerre».

Le capitaine de police n'a cependant pas voulu commenter les dernières informations de la police de Ferguson, rappelant que la publication du nom du policier était «réclamée par la communauté». Le gouverneur s'est contenté de réclamer des enquêtes «exactes et claires».

La mort de Michael Brown a ravivé le spectre du racisme en Amérique, comme après la mort de Trayvon Martin, un jeune Noir abattu en 2012 par un vigile de quartier en Floride (sud-est). Le vigile avait été acquitté après avoir plaidé la légitime défense.

Agence France-Presse

Les funérailles du prêtre Raymond Gravel célébrées à Joliette

Joliette — Les funérailles de l'abbé Raymond Gravel ont été célébrées vendredi après-midi à la cathédrale de Joliette. Plusieurs personnalités y ont livré des témoignages, soulignant notamment sa défense de positions progressistes allant à l'encontre de celles du Vatican, sur les questions comme l'homosexualité, la place des femmes dans l'Eglise et le droit à l'avortement. Il avait brièvement délaissé la vie pastorale active de 2006 à 2008, alors qu'il siégeait comme député du Bloc québécois aux Communes. Son ancien chef, Gilles Ducespe, était au nombre de ceux qui lui ont rendu hommage. Raymond Gravel est mort lundi des suites d'un cancer à l'âge de 61 ans.

La Presse canadienne

VISITE D'UNE MOSQUÉE

Avoir su, Trudeau aurait hésité

MÉLANIE MARQUIS

La visite d'une mosquée controversée de la circonscription de Papineau, à Montréal, n'aurait peut-être pas figuré à l'agenda de Justin Trudeau si son ex-collaboratrice avait su ce qu'elle sait maintenant concernant la réputation de l'endroit.

La principale intéressée, Ingrid Ravary-Konopka, a soutenu vendredi dans une lettre ouverte que le chef libéral s'était rendu à la mosquée Al-Sunnah Al-Nabawiah un mois avant la publication de documents confidentiels voulant que le lieu de culte ait servi de repaire à des membres d'Al-Qaïda dans les années 1990.

Avec le recul, M^{me} Ravary-Konopka a dit ignorer si elle aurait inscrit cette visite au calendrier de M. Trudeau «si [elle] avait su ce que nous savons maintenant».



ADRIAN WYLD LA PRESSE CANADIENNE Justin Trudeau

Mais chose certaine, Justin Trudeau a raison de faire la tournée des églises, mosquées et temples de sa circonscription à titre de député, car les lieux de culte sont souvent «le cœur des communautés ethniques», a insisté son ex-assistante dans cette missive publiée vendredi sur le site Internet du *National Post*.

Le député de Papineau n'a cependant jamais remis les pieds à la mosquée Al-Sunnah

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES • HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi: Réservations avant 12h 00 le vendredi | **Publications du mardi:** Réservations avant 16h 00 le vendredi

Tél.: 514-985-3344 | Fax: 514-985-3340 | Courriel : avisdev@ledevoir.com

Sur Internet : www.ledevoir.com/services-et-annonces/avis-publics | www.ledevoir.com/services-et-annonces/appels-d-offres

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

Canada Province de Québec District de Longueuil	COUR DU QUÉBEC (Chambre civile) Division des petites créances 1111, boul. Jacques-Cartier est, rc27 Longueuil, Qc J4M 2J6		
ORDONNANCE (Art. 139 et 995 C.p.c.) Il est ordonné aux défendeurs ci-dessous mentionnés d'informer le greffier de l'option choisie dans un délai de trente (30) jours de la publication de la présente ordonnance. Des copies de la demande et de l'avis des options du défendeur ont été laissées au greffe de cette cour à votre intention au palais de justice du district de Longueuil. À défaut de ce faire, jugement pourra être rendu contre vous sans autre avis ni délai.			
Défendeurs Dana Chrétien, Maryse Bonin, Daniel Cousineau et Agence Impak Média Inc., Gestion Immobilière Chags Inc. (Cuisine Design), Jean-Luc Martin, Richard Robidoux, Extermination Monarck Horticulture Inc., Publicité Vip Inc.,	Dernière adresse connue 860 rue Charcot, Boucherville 7454, Des Jacinthes, St-Hubert 48 chemin des Patriotes Nord, Mont-Saint-Hilaire 45 rue Benoit Charlebois, LaPrairie 1586 Principale, Laval	N° dossiers 505-32-028650-118 505-32-029038-115 505-32-030177-126 505-32-030292-123 505-32-030795-133	Demandeurs CB AVOCATS INC. Morin Daoud, s.e.n.c. Jean-Claude Nadeau Dominic Poirier Cydrick Fereol, f.a.s.n. de Savoir Soleil Traiteur Caroline Guérin Dimitra Panagopoulou Jocelyn Landry Immeuble Ma & Nguyen Verline Étienne Culture Plastitech 2005 Inc. Hélène Parent
Sy Hoang Nguyen, Marc-André Rajotte Lacharité, Daniel Cousineau et Agence Impak Média Inc., Gestion Immobilière Chags Inc. (Cuisine Design), Jean-Luc Martin, Richard Robidoux, Technologies Oasis,	2592 rue Papineau, Longueuil 76 rue Girard, Ste-Angele-de-Monnoir 302-8815, av. Du Parc, Montréal 101-277, av. Sterling, Lasalle 350, Denonville # 7, Longueuil 1585 1 ^{re} avenue, Ste-Catherine 574, Victoria, St-Lambert et Éric Foss, 576, Oak, St-Lambert	505-32-030816-137 505-32-030828-132 505-32-030944-137 505-32-031033-138 505-32-031113-138 505-32-031239-131 505-32-031261-135	
Canpot Toitures & Rénovation, Stanley Moiseau,	15944 rue Ste-Croix, Montréal 1511 Bellevue #2, Greenfield Park	505-32-031369-136 505-32-031462-139	9226-6659 Québec Inc. Association communautaire d'emprunt de la Rive-Sud Elena Rodi et Vincenzo Rodi
Toiture J.D. Boivert Inc.,	2955 rue de L'Industrie, route rurale 1, St-Mathieu-De-Belleil	505-32-031873-137	José Luis Alexandre et Maria da Silva Alexandre
Portes & Fenêtres Walker Inc.(Aluminum Walker),	1926 chemin Chambly, Longueuil	505-32-032000-144	9209-9399 Québec Inc. (Entreprise H20)
Guy Benoit,	61 Principale Sud, Delson	505-32-032156-144	Zakia Kaouadi Anas Khamaiseh Zahid Mehboob Marlyne Barbey et Sébastien Tancrez
H.P. Climatisation-Chauffage Inc., Peter Fleming, Sandy Janson, Aluminum Blainville Inc.,	315 rue Maisonneuve, St-Jean-sur-Richelieu 380 rue Robert, Brossard 166 rue Principale Sud, Delson 4 rue des Champs-Élysées, Blainville	505-32-032178-148 505-32-032327-141 505-32-032452-147 505-32-032506-140	
Longueuil, 13 août 2014			Samia Selam, g.a.e.q.

Langevin Syndic de faillite inc.

Loi sur la faillite et l'insolvabilité
Avis de la première assemblée des créanciers

Dans l'affaire de la faillite de :
GIPROBEIGNE INC.
ayant fait affaires sous la raison sociale
RESTO CAFÉ DONUT

Avis est par les présentes donné que la faillite de Giprobeigne inc. ayant fait affaires sous la raison sociale Resto Café Donut au 1250, boul. Choquette, St-Hyacinthe, Québec J2S 8R6, a été survenue le 12 août 2014, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 28 août 2014, à 15h, au bureau du syndic 2500, boul. Casavant Ouest, suite 102, Saint-Hyacinthe (QC). Fait à Saint-Hyacinthe, le 18 juillet 2014.

Dans l'affaire de la faillite de :
9103-0486 QUÉBEC INC.
ayant fait affaires sous la raison sociale
LES ENTREPRISES JEAN FAILLÉ

Avis est par les présentes donné que la faillite de 9103-0486 Québec inc. ayant fait affaires sous la raison sociale Les entreprises Jean Faillé au 1211, chemin des Patriotes, Richelieu, Québec J3L 4W7, est survenue le 8 août 2014, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 28 août 2014 à 16h, au bureau du syndic 2500, boul. Casavant Ouest, suite 102, Saint-Hyacinthe (QC). Fait à Saint-Hyacinthe, le 19 juin 2014.

Langevin Syndic de faillite inc.
Syndic de l'actif de Giprobeigne inc.
et 9103-0486 Québec inc.
Louis Langevin, CPA, CA, CIRP Responsable des actifs
2500, boulevard Casavant Ouest, bureau 102, Saint-Hyacinthe, (Québec) J2S 7R8 T 450 250-0500 F 450 250-0501

AVIS PUBLIC

Ville-Marie
Montréal

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2015-2016-2017

Toutes les personnes intéressées sont priées de noter que, lors de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement qui se tiendra le 25 août 2014, à 17 h, à la salle du conseil situé au 800, boulevard De Maisonneuve Est, rez-de-chaussée, elles pourront assister à une présentation du Programme triennal d'immobilisations pour 2015, 2016 et 2017.

Conformément aux exigences de l'article 144.6 de la Charte de la Ville de Montréal, les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur ce sujet.

Montréal, le 16 août 2014

M^{re} Domenico Zambito
Secrétaire d'arrondissement

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA FAILLITE
Dans l'affaire de la faillite de :
R.J.R. RÉNOVATIONS INC.
Avis est par les présentes donné que la faillite de R.J.R. RÉNOVATIONS INC., société légalement constituée selon la Loi et ayant fait affaires au 4100, rue Du Timonier, dans la ville de Sainte-Catherine (Québec), est survenue le 5^e jour de juin 2014 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 26^e jour d'août 2014, à 14h00, au bureau du syndic situé au 1435, rue St-Alexandre, bureau 900 à Montréal (Québec).
Fait à Montréal, ce 13^e jour d'août 2014.
André Allard, CPA, CA, syndic Responsable désigné
André Allard & Associés Inc.
Syndics de Faillite
1435, rue Alexandre, #900 Montréal (Qc) H3A 2G4
Tél. : (514) 282-6767
Télec. : (514) 282-6776

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA FAILLITE
Dans l'affaire de la faillite de :
3954331 CANADA INC.
Avis est par les présentes donné que la faillite de 3954331 CANADA INC., société légalement constituée selon la Loi et ayant fait affaires au 9250, ave. Du Parc, bureau 711, dans la ville de Montréal (Québec), est survenue le 11^e jour d'août 2014 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 29^e jour d'août 2014, à 14h00, au bureau du syndic situé au 1435, rue St-Alexandre, bureau 900 à Montréal (Québec).
Fait à Montréal, ce 14^e jour d'août 2014.
André Allard, CPA, CA, syndic Responsable désigné
André Allard & Associés Inc.
Syndics de Faillite
1435, rue Alexandre, #900 Montréal (Qc) H3A 2G4
Tél. : (514) 282-6767
Télec. : (514) 282-6776

SLA : 3 lettres du mot paralysie

La SLA vous enlève TOUT, sauf votre lucidité

Aidez-nous à vaincre cette maladie mortelle qui tue 3 Québécois par semaine !

SOCIÉTÉ DE LA SCLÉROSE LATÉRALE AMYOTROPHIQUE DU QUÉBEC (SLA-Québec)

(514) 725-2653
1-877-725-7725
(sans frais)

Primeau Proulx & Associé inc.
Syndics de faillite et gestionnaires
Avis de la première assemblée

Dans l'affaire des faillites de :

Fize Eaton Canada Inc., corporation légalement constituée ayant eu sa places d'affaires au 7200, boul. Grande-Allée, bureau 201, Saint-Hubert (Québec). Faillite

8111073 Canada Inc., fasnrs Les Cafés Filicori Zecchini Canada Inc., corporation légalement constituée ayant eu sa places d'affaires au 7200, boul. Grande-Allée, bureau 201, Saint-Hubert (Québec). Faillite

9281-5216 QUÉBEC INC., corporation légalement constituée ayant eu sa place d'affaires au 2954, Boul. Laurier, bureau 200, Québec Québec G1V 5C7. Faillite

AVIS est par les présentes donné que la faillite de **Fize Eaton Canada Inc.**, est survenue le 7 août 2014 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 26 août 2014 à 13 h 30 au bureau du syndic.

AVIS est par les présentes donné que la faillite de **8111073 Canada Inc., fasnrs : Les Cafés Filicori Zecchini Canada Inc.** est survenue le 7 août 2014 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 26 août 2014 à 14 h 00 au bureau du syndic.

AVIS est par les présentes donné que la faillite de **9281-5216 QUÉBEC INC.**, est survenue le 7 août 2014 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 27 août 2014 à 13 h 30 au bureau du syndic au 675, boul. St-Joseph, bureau 101, Drummondville Québec J2C 2B6.

Ce 7^e jour d'août 2014

PRIMEAU PROULX ET ASSOCIÉ INC., Syndics
Sylvain Proulx, CPA, CA, Syndic administrateur

101, Roland-Therrien, bureau 380, Longueuil (Qc) J4H 4B9
Tél. : (450) 670-1040 • Téléc. : (450) 670-1542

ACTUALITÉS

VENTS DE MER ET D'HISTOIRE

Le naufrage de *La Renommée*

Nous venons tous, plus ou moins, d'une lignée d'océan, de mer et d'eaux vives. Notre collaboratrice Monique Durand nous présente cet été une série d'articles où se mêlent petite et grande histoire dans les vents de l'Atlantique. Trajectoires de femmes et d'hommes qui nous ont précédés, illustres inconnus pour la plupart, creusant jusqu'à nous leur sillon dans la chair du temps. Dernier d'une série de sept textes.

MONIQUE DURAND

«**P**réparez votre cœur», écrit Emmanuel Crespel à son frère Louis, alors qu'il s'apprête à lui raconter son naufrage dans une série de huit lettres. «*La Vérité n'a pas besoin d'ornemens.*» Comment donc un récit de naufrage remontant au milieu du XVIII^e siècle et rédigé dans le vieux français d'alors, peut-il venir nous chercher si profondément, faire en sorte que nous ne voyions plus ni mer, ni tempêtes, ni vents de novembre, ni grandes marées d'automne tout à fait comme avant? Il y a certes beaucoup d'histoires de tragédies maritimes. Mais celle du naufrage de *La Renommée* le 14 novembre 1736, au sud d'Anticosti, incroyable aventure racontée par un survivant, le père Emmanuel Crespel, est l'une des plus poignantes, mélange de sobriété et de candeur, mais peut-être surtout incarnation de ce que la résistance humaine est sans fond.

Le récit du père Crespel, publié une première fois à Francfort en 1742, connut un succès immédiat et retentissant, en Europe d'abord, puis de ce côté-ci de l'Atlantique. *Voies du R. P. Emmanuel Crespel dans le Canada, et son naufrage en revenant en France* fut un best-seller dès sa sortie et n'a jamais cessé de fasciner depuis près de trois siècles. L'UQAM a réédité l'ouvrage en 2009, précédé d'une introduction de Pierre Rouxel, du Groupe de recherche sur l'écriture nord-côtière, affilié au cégep de Sept-Îles.

Emmanuel Crespel est né à Douai, en France. Entré chez les Récollets à l'âge de 16 ans, il est envoyé comme aumônier des armées en Nouvelle-France en 1724, chargé d'une mission à Sorel, puis dans les Outaouais. Il partage la dure vie des soldats. Il s'initie au canotage. Il apprend des langues amérindiennes. À l'automne 1736, sa communauté le rappelle en France. *La Renommée*, un bâtiment neuf «chargé de trois cens tonneaux, et armé de quatorze pièces de Canons», quitte donc le port de Québec le 3 novembre, avec 54 hommes à bord, dont Crespel. Le temps se chagrine. *La Renommée* éprouve déjà quelques difficultés à franchir le Gouffre, cette zone dangereuse du Saint-Laurent entre Baie-Saint-Paul et l'île aux Coudres. 13 novembre: *La Renommée* louvoie dans un brouillard épais le long d'Anticosti, bête noire des navigateurs depuis toujours. 14 novembre au petit matin: «*Nous tâchâmes de faire Côte, mais nous échouâmes à un quart de lieue de terre, sur la pointe d'une batture de Roches plates.*» Le navire donne «des coups de talon» contre les récifs et se remplit d'eau.

Après avoir mis les vivres et tout ce qui peut être sauvé «dans les Hauts», l'équipage met une



MONIQUE DURAND

Voies du R. P. Emmanuel Crespel dans le Canada, et son naufrage en revenant de France a connu un succès immédiat à sa sortie, en 1742.

chaloupe et un canot à la mer. Quelques hommes essaieront d'atteindre le rivage, tandis que d'autres resteront à bord — et seront secourus le lendemain. Alors que Crespel, dans la chaloupe, récite le *Miserere* à voix haute et que ses compagnons lui répondent en chœur, un coup de vent les pousse miraculeusement à terre.

Commencent alors des mois insoutenables, où la féroce du froid et de la faim, la «*violence nordique*», écrit Pierre Rouxel, poussera ces humains dans leurs derniers retranchements et plusieurs jusqu'à leur dernier repos, dépouilles gangrenées et glacées qui seront empilées dans la neige. Mais les 54 hommes qui viennent de poser le pied au fond d'une baie d'Anticosti, en ce 14 novembre 1736, ne le savent pas encore. Ils décident de se diviser en deux groupes: un premier contingent de 30 hommes tentera, à bord de la chaloupe et du canot, d'atteindre Mingan, sur la Côte-Nord, où des Français hivernent. Un second contingent de 24 restera sur l'île en attendant les secours.

Ce qui devait arriver arriva: le canot se perdit sur les flots et périt avec 13 hommes à son bord. Et le 7 décembre, la chaloupe se trouva totalement emprisonnée dans les glaces. «*Nous n'eûmes point d'autre parti à prendre que [...] d'apporter nos Vivres avec nous* [sur l'île]. *Nous fîmes des Cabanes que nous couvrîmes de branches de Sapin.*» Pendant six mois, sans feu et presque sans vivres, Crespel accompagnera, rassurera, confessa, soignera, priera auprès des mourants, pleurant avec ceux qui pleurent, jouant parfois de la menace divine et du châtiement éternel pour calmer les cœurs et les corps. «*Le vingt-quatre Décembre, nous fîmes sé-*

cher les ornemens de la Chapelle, nous avions encore un peu de vin, je le fis dégeler, et le jour de Noël, je célébrai la Messe.»

Résistance

Pourquoi, dans des circonstances extrêmes, certains humains survivent-ils alors que d'autres meurent? Pourquoi six hommes survivront-ils à l'enfer d'Anticosti en mangeant «*jusqu'aux souliers de leurs Morts*», et quarante-huit autres pas? La reconnaissance infinie que lui vouaient ses camarades dont il pensait les plaies jour après jour «*me donnoit les forces et le courage dont j'avois besoin*», écrit Crespel. *Je n'avois que de l'urine pour les nettoier; je les couvrais ensuite de quelques morceaux de linge que je faisois sécher, et quand il me falloit ôter ces linges, j'étois sûr d'enlever en même tems des lambeaux de chair.*» La résistance quasi surhumaine de ces hommes peut aussi s'expliquer par ce que Pierre Rouxel appelle le «*merveilleux chrétien*», ce romantisme sacrificiel porté par l'idée d'un au-delà mirifique qui fait en sorte que «*le désespoir ne l'emporte jamais absolument*».

Puis le miracle se produisit. À la toute fin d'avril, les survivants seront secourus par des Amérindiens venus, avec le printemps, chasser l'ours sur Anticosti. «*On n'épargnât rien pour nous prouver que l'humanité est aussi bien une vertu des Sauvages Américains que des Peuples les plus civilisés*», raconte Crespel. Le 1^{er} mai 1737, à bout, Emmanuel Crespel atteint Mingan en canot et, peu avant minuit, frappe à la porte d'une connaissance, un Français, monsieur Volant. «*Il ne me reconnut pas d'abord, et en effet je n'étois pas reconnaissable; dès que je lui eus dit mon nom, [...] le plaisir que nous eûmes de nous embrasser fut extrême de part et d'autre.*» Le lendemain, Volant ira rescaper

quatre morts-vivants restés sur Anticosti qui, en l'apercevant, tomberont à genoux.

Après six semaines de repos à Mingan, Crespel retourne à Québec en juin. Ses Supérieurs le rappellent bientôt en France, imaginant qu'un retour à son pays natal ferait le plus grand bien au missionnaire éprouvé. Mais Crespel a rapidement des fourmis dans les jambes. «*J'avois pour ainsi-dire contracté un nouveau tempérament, le repos m'étoit nuisible.*» Il servira à nouveau comme aumônier dans l'armée française. Et c'est en 1742 qu'il écrira le récit de son naufrage, dans la distance: à Paderborn, en Allemagne, et cinq ans après les faits. Mais celui dont l'âme était restée vissée en Nouvelle-France reviendra y passer les dernières années de sa vie. Il sera enterré à l'église des Récollets de Québec le 1^{er} mai 1775, trente-huit ans jour pour jour après son sauvetage miraculeux.

De l'épisode de *La Renommée* reste aujourd'hui le récit à nul autre pareil du récollet, texte fondateur que le grand géographe québécois Louis-Edmond Hamelin a classé parmi les plus riches du continent. Sur l'île d'Anticosti, rien de rien. Ni plaque commémorative, ni référence aucune. Mais si vous passez, sur le littoral nord de la Gaspésie, dans le long portage entre Saint-Yvon et L'Anse-à-Valleau, arrêtez-vous à la Pointe-à-la-Renommée. S'y trouve un phare impressionnant tourné vers le large et vers Anticosti, juste là où le célèbre bâtiment s'est échoué. Vous y sentirez les mânes de Crespel et de ses 53 compagnons. Et sentirez souffler sur vous, comme rarement, les vents sismos de la mer et de l'histoire.

Collaboratrice
Le Devoir

Congédié ?

Voyez
François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

Papeterie
Gasse - Noisette

Nous tenons en inventaire agendas, papiers Lalo, papier St-Gilles, cartes, plumes et stylos, albums de photos, articles de bureau, sceaux, cires à cacheter.

445, rue St-Sulpice, Vieux-Montréal Téléphone : 514 845-4980

Heures d'ouverture :
du lundi au vendredi de 10 h 00 à 18 h 00
les samedis et dimanches de 10 h 00 à 16 h 30

Desjardins présente

Les Défis de l'été 2014

en collaboration avec

Cascades

Cantons-de-l'Est
Samedi 6 septembre • Bromont

L'inscription aux Défis de l'été inclut le lunch à la halte-dîner ou à l'arrivée, un cadeau-souvenir ainsi que l'encadrement professionnel sur route.

CHOIX DE PARCOURS
75, 100, 125 ou 150 KM

FORMEDICA LE DEVOIR KEURIG

Vélo Québec Inscrivez-vous maintenant!
velo.qc.ca

photo : Gaston Fontaine

Météo Média

Sept-Îles 20/13
Baie-Comeau 18/12
Saguenay 17/12
Trois-Rivières 18/13
Québec 19/14
Gatineau 22/13
Montréal 22/13
Sherbrooke 20/12

Lever du soleil: 5h56
Coucher du soleil: 20h00

©MétéoMédia 2014

Canada	Auj.	Demain	Le Monde	Auj.	Demain
Edmonton	Ora 24/17	Ave 25/16	Londres	Sol 21/12	Ave 20/14
Moncton	Ave 22/13	Plu 21/13	Los Angeles	Sol 27/20	Sol 26/20
Saint-Jean	Ave 21/14	Plu 21/14	Mexico	Ave 24/15	Ave 24/15
Toronto	Ave 23/15	Sol 24/15	New York	Var 27/19	Ora 29/19
Vancouver	Var 22/17	Sol 23/17	Paris	Ave 20/12	Var 22/12
Winnipeg	Sol 25/13	Var 26/18	Tokyo	Ave 30/25	Sol 30/26

Montréal	Ce soir	Demain	Lundi	Mardi
Aujourd'hui 22	15	22/12	22/13	24/15
Ciel variable.	Pluie, pdp 65%.	Averses, pdp 80%.	Passages nuageux.	Ensoleillé

Québec	Ce soir	Demain	Lundi	Mardi
Aujourd'hui 18	13	21/13	21/11	25/13
Faible pluie, pdp 90%.	Faible pluie, pdp 90%.	Faible pluie, pdp 80%.	Ciel variable.	Généralement ensoleillé

Gatineau	Ce soir	Demain	Lundi	Mardi
Aujourd'hui 22	13	23/11	21/10	23/13
Averses, pdp 70%.	Faible pluie, pdp 70%.	Averses isolées, pdp 40%.	Généralement ensoleillé.	Ensoleillé

Soyez au courant du temps qu'il fera dans 14 jours.
Consultez la tendance 14 jours.

Météo Média

STATISTIQUE

SUITE DE LA PAGE 1

sur la population active, explique aujourd’hui l’agence. Un des programmes utilisés n’a pas été mis à jour, ce qui a provoqué une exagération du nombre d’emplois à temps plein perdus en juillet. Les données corrigées indiquent une perte de 18 000 postes à temps plein, et non de 60 000, comme on l’affirmait au départ. La correction n’a pas eu d’impact sur le taux de chômage, qui demeure à 7 %, en baisse de 0,1 point de pourcentage par rapport à juin.

La validité des chiffres

Le visage québécois du marché de l’emploi en juillet a lui aussi bien meilleure mine. La province a finalement connu un gain de 22 700 emplois à temps partiel, combiné à la perte de 20 800 emplois à temps plein, pour une création nette de 1900 postes. Les premiers chiffres annonçaient plutôt une perte totale de 13 400 emplois. Là encore, le taux de chômage est resté inchangé, à 8,1 %.

« J’ai pleinement confiance en l’intégrité du programme de l’enquête sur la population active », a déclaré le statisticien en chef du Canada, Wayne Smith, dans une volonté évidente d’apaiser les craintes concernant la validité des chiffres sur lesquels s’appuient les acteurs économiques et politiques. « Il s’agit d’un incident isolé. Statistique Canada produit et continuera de publier des renseignements statistiques pertinents et de grande qualité sur tous les aspects de l’économie et de la société canadienne », a-t-il ajouté.

Statistique Canada indique par ailleurs qu’une enquête interne a été lancée pour déterminer comment l’erreur commise a pu passer inaperçue et surtout éviter que des bourdes semblables se reproduisent. « Étant donné que Statistique Canada a été en mesure d’isoler la cause de l’erreur, l’organisme est certain de l’exactitude des données corrigées », précise le communiqué publié par l’agence.

Cette affaire aura eu des répercussions concrètes pendant quelques jours, puisqu’Ottawa a décidé plus tôt cette semaine de suspendre les nouvelles demandes d’assurance-emploi le temps que les « bons » chiffres soient dévoilés. La valeur du dollar canadien a également fluctué au rythme des annonces successives de Statistique Canada.

De décevant à surprenant

Même si, comme toujours, les chiffres mensuels sur l’emploi doivent être mis en perspective en raison de leur grande volatilité, les analystes n’ont pu faire autrement que de se réjouir des nouvelles données obtenues. L’économiste senior de la Banque TD, Randall Bartlett, a reconnu que « les données révisées brossent un portrait beaucoup moins austère que celui de la semaine dernière ».

« Cette énorme révision à la hausse est une nouvelle qui est bienvenue, même si elle n’aide pas la réputation de Statistique Canada, mais le marché de l’emploi canadien demeure timide, avec une croissance de l’emploi de seulement 0,9 % au cours de la dernière année », a pour sa part retenu l’économiste de BMO Marchés des capitaux, Benjamin Reitzes. « Avec un gain révisé de 41 700 emplois, les données de juillet passent ainsi de décevantes à surprenantes, puisque l’ampleur de la création d’emplois dépasse maintenant largement les attentes », a ajouté Benoît P. Durocher, économiste principal chez Desjardins.

Le ministre des Finances du Canada, Joe Oliver, n’a pas voulu jeter la pierre à Statistique Canada. Dans une déclaration envoyée aux médias, il a plutôt insisté sur le fait que des chiffres mensuels sont volatils et qu’il est plus pertinent d’observer la tendance à long terme de la croissance de l’emploi au pays.

Sur la scène provinciale, le premier ministre Philippe Couillard a fait preuve d’une retenue semblable, lui qui avait essuyé les critiques des partis d’opposition lors de la publication des premiers chiffres erronés de l’agence fédérale. De passage au Témiscouata à l’occasion de la fête des Acadiens, il s’est dit satisfait de voir que le nouveau bilan est « légèrement positif ». « Mais je ne ferai pas de jivalisme avec ça, a-t-il glissé. Je pense qu’on doit faire beaucoup mieux. Je remarque quelques signes encourageants, notamment le fait que l’emploi privé semble maintenant prendre la relève de l’emploi public, ce qui est une bonne nouvelle, parce que c’est de là que va venir le gros de la création d’emploi au cours des prochaines années. »

Avec La Presse canadienne
Le Devoir

Le gouverneur du Texas inculpé pour abus de pouvoir

Washington — Le gouverneur du Texas Rick Perry, candidat potentiel à l’investiture républicaine pour la présidentielle américaine de 2016, a été inculpé vendredi pour avoir tenté de forcer une procureure démocrate à démissionner. Un grand jury d’Austin a inculpé M. Perry de deux chefs d’accusation, abus de pouvoir et tentative d’intimidation contre Rosemary Lehmborg, procureure du comté de Travis. Après que M^{me} Lehmborg eut été inculpée pour conduite en état d’ébriété, Perry avait menacé de supprimer une enveloppe publique de 7,5 millions destinée à l’unité de lutte contre la corruption qu’elle dirigeait si elle ne démissionnait pas. Face à son refus, Perry avait supprimé cette subvention.

Agence France-Presse

NICOLAS

SUITE DE LA PAGE 1

doit vivre avec les séquelles de cet accident qui l’a plongé pendant cinq semaines dans un coma profond, puis encore cinq mois dans une amnésie post-traumatique, en plus de le laisser handicapé. « On entend souvent dire à la télévision qu’il n’est pas mort, qu’il est hors de danger. Oui, tu peux survivre, mais dans quel état ? », demande lentement Nicolas en articulant bien chacun de ses mots.

A 41 ans, cet ancien ingénieur mécanique est devenu un tout autre homme le jour où il a dépassé les limites. En se réveillant après son accident, il avait une fracture du tibia, mais il avait aussi perdu une bonne partie de ses capacités cognitives. « Le plus grave, c’est le traumatisme crânien. Ma mémoire a été très affectée », note Nicolas, qui a subi, en fait, un sévère traumatisme craniocérébral (TCC).

La longue route vers la réhabilitation

« Un TCC perturbe les zones cérébrales qui sont à la base des fonctions cognitives, mais aussi des zones plus émotionnelles, sensorielles, de même que celles de la personnalité », explique Eduardo Cisneros, neuropsychologue au Centre Lucie-Bruneau à Montréal. Lorsqu’une personne subit un TCC grave, elle perd notamment une partie de son jugement, de son inhibition, de sa capacité à garder l’attention de même que son énergie.

Chaque année au Québec, 13 000 personnes subissent un traumatisme crânien qui varie de léger à sévère, dont 45 % des cas sont causés par des accidents de la route. Les trois quarts

PRÉSIDENT

SUITE DE LA PAGE 1

par ses contraintes. « À travers les obstacles, on trouve. »

Né à Rome, Castellitto vient du théâtre et peaufina ses talents d’interprète à travers Shakespeare, Strindberg, Pinter, Tchekhov. « Le théâtre et ses obsessives répétitions m’ont tout appris. »

Il a joué entre autres pour Ettore Scola (*La famille*, avec Fanny Ardant et Vittorio Gassman), Marco Ferreri (*La chair*), Giuseppe Tornatore (*Marchand de rêves*), Mario Monicelli (*Rossini! Rossini!*, aux côtés de Philippe Noiret). On l’a vu donner la réplique à Isabelle Adjani dans *Toxic Affair*, à Marie Trintignant dans *Le cri de la soie*.

Castellitto fut de l’aventure culte du *Grand bleu* de Luc Besson. Sautant entre drames et comédies, amusant dans *Alberto Express* d’Arthur Joffé, sombre dans *À vendre* de Laetitia Masson.

Il fait partie des acteurs italiens en liens constants avec le cinéma français. « Je me suis inscrit dans cette magnifique tradition des Mastroianni, des Ugo Tognazzi, etc., qui ont joué souvent en France. »

Jacques Rivette l’a dirigé en 2001 dans le délicieux *Va savoir*, en metteur en scène d’une pièce de Luigi Pirandello, à Paris entre deux femmes, cherchant un manuscrit de Goldoni. Ils ont remis ça en 2008 avec *36 vues du pic Saint-Loup*, film faisant jongler le cirque, la mémoire et les choix de vie. « Rivette m’a demandé de travailler le scénario avec lui et de diriger quelques scènes choisies. Il m’a appris beaucoup sur les libertés qu’on peut offrir à un acteur. Une liberté en cage. Il vous laisse faire, en sachant fort bien ce qu’il veut. »

Son compatriote Marco Bellocchio lui offrit de grands rôles de complexité et de création à travers *Le metteur en scène de mariages* et *Le sourire de ma mère*. « Des films importants dans ma carrière travaillaient sur la figure de l’artiste, peintre, metteur en scène, etc. (dans *Va savoir* de Rivette aussi). Jouer les créateurs me permet de m’investir davantage. Je pense mon travail d’acteur comme un auteur. A contrario, à force de jouer, je peux savoir musicalement quand un autre acteur sonne faux, par ses silences, ses yeux. Mais tout relève du scénario, et un bon scénario, il faut l’avoir travaillé. »

En famille

La mise en scène le séduit de plus en plus.

« Avant l’accident, j’étais très téméraire, je me prenais pour Superman, j’avais fait beaucoup de niaiseries et je m’en étais toujours bien tiré, mais cette fois-là, non »

Nicolas Steresco

des victimes sont des hommes de moins de 35 ans qui, dans un langage bureaucratique, avaient déjà des comportements à risque.

Nicolas en est un bon exemple. « Avant l’accident, j’étais très téméraire, je me prenais pour Superman. J’avais fait beaucoup de niaiseries et je m’en étais toujours bien tiré, mais cette fois-là, non », avoue-t-il. Bien qu’il ne se souvienne plus du tout de son accident, il se rappelle très bien sa longue route vers la réhabilitation.

« Une personne qui subit un TCC, de modéré à grave, il lui faut généralement des mois pour rééduquer son cerveau à fonctionner. Contrairement aux autres parties de notre corps, les cellules de notre cerveau ne se régénèrent pas », explique M. Cisneros, qui ajoute que 70 % des personnes qui subissent des TCC graves sont d’ailleurs déclarées inaptes au travail. Et c’est la Société d’assurance automobile du Québec qui les indemnise.

« Le processus est long. On doit se faire renseigner toutes sortes de tâches : comment s’habiller, manger, tenir sa fourchette... », donne comme

exemples Nicolas, qui a aussi dû réapprendre à marcher avec des cannes et à se déplacer en fauteuil roulant. « Dès le début, nos proches savent qu’on ne sera plus jamais le même. On ne leur dit pas ce qu’on va devenir, mais on leur dit ce qu’on ne pourra plus faire, ça, ça, ça et ça. »

Nicolas s’arrête soudainement de parler alors que les larmes lui montent aux yeux. « L’hypermensibilité, c’est une des séquelles des TCC, confie-t-il. Ce qu’on vit, c’est un vrai cauchemar pour nos proches. J’ai toujours eu l’aide de mes parents. Ma copine de l’époque m’a aussi longtemps soutenu, mais elle m’a quitté après deux ans. C’est normal, elle n’était plus une amoureuse, une amante, elle était devenue une aidante. »

« Mettre la pédale douce »

Les années ont passé. Nicolas a maintenant refait sa vie, même s’il n’a jamais pu recommencer à travailler. « Faut accepter qu’on a deux vies, une avant et une après. Celle de maintenant est complètement différente de celle que j’avais rêvé de bâtir à 25 ans. Elles ne seront jamais au grand jamais similaires », reconnaît-il.

Ce maniaque de vitesse a dû « mettre la pédale douce » par la force des choses, mais il demeure très actif en faisant du sport adapté et du bénévolat. Ce qu’il aime par-dessus tout, c’est de rencontrer les élèves du secondaire pour leur parler des risques de la conduite dangereuse. « Je leur dis qu’il faut être prudent parce qu’il suffit d’un clignement d’œil pour devenir paraplégique, tétraplégique ou inapte au travail. Je leur donne un aperçu de moi, comment j’étais beau, bon et fort, mais ils n’ont qu’à me regarder pour réaliser... Ma vie n’est pas finie, mais j’ai dû la modifier entièrement pour redevenir heureux. »

Le Devoir



FILMS SÉVILLE

Sergio Castellitto était venu il y a dix ans au FFM, cinéaste-acteur accompagnant sa covedette Penélope Cruz pour son film *Écoute-moi* (notre photo), l’histoire d’un chirurgien raffiné pétri de contradictions, épris d’une petite réfugiée paumée.

« Le métier de réalisateur est le plus mégalo-mane qui soit. Avoir une armée qui travaille à faire exister l’univers que vous bâtissez. Quel énorme privilège ! Et puis comme acteur, j’ai besoin de propositions nouvelles. » Il s’en offre parfois lui-même.

Sergio Castellitto aime écrire des scénarios adaptés des romans de son épouse Margaret Mazzantini, écrivaine et dramaturge, comme *Écoute-moi*, *Venir au monde*. « Un livre apporte une quantité énorme d’informations au scénariste, sur les décors, les costumes, estime-t-il. Chaque mot cache une image. On se sent comme une sorte d’archéologue ou de mineur qui creuse la terre pour rapporter des pierres à la surface. Par ailleurs, Margaret et moi avons une relation, sur plusieurs plans, très importante comme artistes aussi. » Son prochain scénario, il y travaille, toujours d’après un roman de sa femme : *Personne ne se sauve tout seul*. « Une histoire d’amour. »

Sa famille se tient au centre de sa création.

« Chez nous, tout le monde a le droit de dire son mot sur les scénarios, dont mes quatre enfants, aux âges et aux points de vue différents. »

Vous demandez à l’homme : parlez-moi de la crise du cinéma italien. Il répond : « Depuis que je suis dans le métier, on me parle de la crise du cinéma. L’artiste lui-même doit vivre dans une sorte de crise pour résister au temps. Mais il est vrai qu’il se produit moins de films en Italie. On vit ici comme ailleurs des bouleversements énormes, mais je suis pour le changement. Mes fils voient des films sur iPad. Au début, je trouvais ça horrible. Mais il faut accepter. Le cinéma est une industrie, et sa poésie coûte cher, trop cher souvent. L’idée doit devenir la vraie richesse, avec un papier et un crayon. La seule chose qui résiste au changement, c’est le théâtre, qui a 4 000 ans. Car il y aura toujours quelqu’un qui montera sur une scène pour raconter une histoire. »

Le Devoir

Le propriétaire des Résidences Soleil condamné à verser 300 000 \$

DAPHNÉE HACKER-B.

La Cour supérieure du Québec a condamné le propriétaire des Résidences Soleil, Eddy Savoie, à verser près de 300 000 \$ en dommages à la fille d’une ex-résidente, Pierrette Thériault-Martel. Le juge a décrété que M. Savoie, qui avait intenté une poursuite contre M^{me} Thériault-Martel, a « utilisé sa position dominante dans le but stratégique de faire taire ceux et celles qui non seulement le critiquaient personnellement, mais aussi qui critiquaient la résidence ».

Cette décision rendue au palais de justice de Longueuil met fin à une saga judiciaire de trois ans, qui a débuté en juillet 2011 lorsque M. Savoie a voulu poursuivre en diffamation M^{me} Thériault-Martel, réclamant un montant de 400 000 \$ pour des propos qu’elle avait tenus dénonçant les mauvais services offerts au CHSLD Saint-Lambert-sur-le-Golf. Ce CHSLD est d’ailleurs le

premier à avoir été réalisé en partenariat public-privé, soit en collaboration avec les Résidences Soleil. M^{me} Thériault avait notamment déclaré que le personnel du CHSLD avait reçu l’ordre de ne plus changer les couches des bénéficiaires étant donné que le budget était dépassé.

Le tribunal a rejeté la poursuite de M. Savoie en septembre 2013, la qualifiant d’abusives et de poursuite-bâillon. À la suite de cette décision, M^{me} Thériault-Martel a réclamé des dommages à l’homme d’affaires dont la valeur du patrimoine est estimée à plus de 1,5 milliard de dollars. Dans son jugement de vendredi, le magistrat a d’ailleurs déploré que M. Savoie ne fasse preuve « d’aucuns remords ». « Il ne fait preuve d’aucuns remords, bien au contraire. Il témoigne qu’après avoir pris connaissance du jugement déclarant son action abusive, il demeurerait avec l’esprit de faire exactement la même chose qu’avant », écrit le juge.

Un montant historique

La requérante s’est dite extrêmement soulagée. « Ce jugement est un grand soulagement pour moi. Les trois dernières années ont été très difficiles, mais je réalise aujourd’hui qu’il y a une justice », a déclaré M^{me} Thériault-Martel, par voie de communiqué. Selon l’avocat de M^{me} Thériault-Martel, Jean-Pierre Ménard, les sommes versées en dommages moraux et punitifs représentent le plus haut montant jamais accordé en dommages punitifs pour des cas semblables au Québec et pourraient, de fait, représenter un important précédent. M^e Ménard et sa cliente, ainsi que le président de l’Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées, Louis Plamondon, commenteront le jugement lors d’une conférence de presse lundi matin.

Le Devoir

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h Renseignements et administration : 514 985-3333



Le Devoir sur ledevoir.com



sur Facebook et sur Twitter

La rédaction

Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par télécopieur 514 985-3390

Avis publics et appels d’offres

Au téléphone 514 985-3344
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340

Abonnements

(lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)
Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Agenda culturel

Par courriel agenda@ledevoir.com